

Projet „Constituante des enfants et des adolescent.e.s“

Résumé de la synthèse

Janvier 2021

Table des matières

1. Présentation du projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s »	2
2. Synthèse des recommandations	2
2.1 Droit des enfants/adolescent.e.s à s'exprimer et à être entendus.....	2
2.2 Langues.....	2
2.3 Haut- et Bas-Valais	3
2.4 Droits fondamentaux.....	3
2.5 Droit de vote.....	4
2.6 Tâches de l'Etat	4
2.7 Nouvelles technologies	5
2.8 Travail	5
2.9 Ressources naturelles et climat.....	6
2.10 Mobilité	7
2.11 Agriculture	7
2.12 Famille	8
2.13 Santé.....	8
2.14 Formation	9
2.15 Culture, sports et loisirs.....	10
3. Conclusion	10

1. Présentation du projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s »

Le projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s » a été mis sur pied par différents partenaires. Sa mission est de recueillir les idées et opinions des enfants et des adolescent.e.s sur la future Constitution valaisanne avec l'espoir que ces réflexions soient prises en considération par la Constituante.

Afin de récolter les propositions des enfants (dès 5 ans) et des jeunes de moins de 18 ans du canton du Valais, 71 ateliers ont été organisés avec eux entre les mois de septembre et de novembre 2020. En parallèle, un concours a été proposé à tous les enfants et adolescent.e.s domicilié.e.s dans le canton du Valais. Les participant.e.s pouvaient s'exprimer à travers l'écriture, le dessin, le bricolage ou la vidéo sur 3 différents thèmes.

Au total, 1014 Enfants et adolescent.e.s de moins de 18 ans ont exprimé leurs idées à travers ces ateliers, dont 245 enfants entre 5 et 11 ans et 769 adolescent.e.s de 12 à 17 ans. La participation au concours a été faible : 25 enfants et adolescent.e.s entre 4 et 14 ans - du Valais romand - y ont pris part à travers des dessins, des images et des textes.

Les résultats des ateliers sont résumés ci-dessous.

2. Synthèse des recommandations



2.1 Droit des enfants/adolescent.e.s à s'exprimer et à être entendus

« **Est-il important pour les enfants et les adolescent.e.s de pouvoir donner leur avis et d'être écouté.e.s ? Et si oui, par qui ?** ». 12 groupes ont réfléchi sur cette question (dont 7 du Haut-Valais). La moitié de ces groupes a insisté sur le fait que les enfants et les adolescent.e.s doivent avoir le droit de donner leur opinion, surtout sur les sujets qui les concernent comme la jeunesse et sur leur quotidien. 8 groupes mettent en évidence l'importance que leur avis soit respecté, reconnu, pris au sérieux et qu'il ait un impact réel. Dans ce sens, ils aimeraient que les adultes soient davantage à l'écoute et essaient de comprendre leur point de vue. Pour que leur participation soit renforcée, 3 groupes proposent la mise en place de conseils de jeunes ou de parlements des enfants afin de traiter leurs idées et propositions et de les mettre en œuvre.

2.2 Langues

« **En plus du français et de l'allemand, d'autres langues devraient-elles être soutenues en Valais (par exemple l'italien, le portugais, etc.) ? Quelles sont les langues les plus importantes à apprendre ?** ». 11 groupes ont réfléchi sur ce thème. La grande majorité des adolescent.e.s aimerait apprendre plus de langues ou approfondir ces apprentissages. Dans ce sens, beaucoup pensent que l'apprentissage de l'anglais devrait être renforcé. Certains souhaiteraient mettre plus l'accent sur les langues nationales, alors que d'autres aimeraient accorder la priorité aux langues européennes, voire extra-européennes pour pouvoir communiquer en voyage.



2.3 Haut- et Bas-Valais

« **Les Haut-Valaisans et les Bas-Valaisans doivent-ils mieux se connaître ? Devrait-il y avoir plus de rencontres ?** ». Cette question s'adressait aux adolescent.e.s dès 12 ans. Les groupes qui se sont penchés sur les relations entre le Haut-Valais et le Valais romand ont proposé des mesures pour renforcer la communication et la compréhension entre les deux régions :

- Améliorer le système de formation afin de favoriser la communication entre le Haut-Valais et le Valais romand
 - Communiquer avec une langue universelle comme l'anglais
 - Favoriser les échanges linguistiques pour améliorer la compréhension
 - Nommer Sierre en chef-lieu pour avoir une capitale franco-germanique
- D'autres propositions vont plutôt dans le sens de plus d'indépendance du Haut-Valais, pour que sa place soit renforcée :
- Mettre en place des votations/élections séparées dans le Haut-Valais et dans le Valais romand
 - 3 des 5 groupes proposent une séparation complète entre le Haut-Valais et le Valais romand, sous la forme de deux demi-cantons ou de deux cantons indépendants.

2.4 Droits fondamentaux

Protection particulière : 5 groupes d'adolescent.e.s ont choisi de travailler sur la question des droits fondamentaux : « **La Constitution valaisanne doit-elle prévoir une protection particulière pour certaines personnes (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, ...)** ? ». Ils et elles proposent une protection particulière pour les groupes de personnes vulnérables suivants :



- Les femmes battues
- Les personnes en situation de handicap (qui devraient recevoir plus de soutien)
- Les personnes âgées et les personnes maltraitées par les soignants
- Les sans-abris (pour lesquels une solution de logement devrait être trouvée)
- Les enfants victimes de harcèlement scolaire, qui devraient savoir à qui s'adresser
- Les animaux : l'abandon d'un animal devrait être sanctionné par des amendes ou des peines de prison
- Les enfants qui subissent la violence de leurs parents ou qui eux-mêmes subissent de la violence, qui devraient avoir un lieu où en parler

En lien avec les droits des enfants, les droits suivants ont été exprimés par l'un des groupes :

- Le droit de porter plainte et le droit à l'anonymat lors du dépôt d'une plainte
- Le droit d'être protégé et soutenu dans des situations de violence

Egalité et diversité : Une deuxième question en lien avec les droits fondamentaux, proposée aux adolescent.e.s dès 12 ans, était la suivante: « **Faut-il soutenir l'égalité hommes-femmes et la diversité (Haut- et Bas-Valais, plaine et montagne, etc.)** ? ». Plusieurs mesures ont été proposées pour lutter contre les discriminations et les violences et qu'il y ait plus d'égalité :

Sanctions : 12 groupes proposent de sanctionner plus sévèrement les auteurs, par des amendes ou des peines privatives de liberté.

Prévention : 7 groupes trouvent la prévention importante et proposent d'organiser des activités dans ce sens dans les contextes scolaire et familial.

Médias : 2 groupes proposent d'encourager la représentation et l'expression des minorités.

Sensibilisation : 5 groupes recommandent l'organisation d'ateliers ou de cours, par exemple dans le cadre scolaire (sur l'égalité hommes-femmes, le respect des religions, le racisme...).

Politique : 3 groupes insistent sur le fait de soutenir la diversité, par exemple en définissant pour chaque région un nombre de représentant.e.s. afin de garantir une diversité régionale. 4 groupes pensent qu'il faudrait donner plus de possibilités aux femmes d'être élues et d'amener leurs idées.

Travail : La revendication majeure des adolescent.e.s concerne l'égalité salariale, demandée par 29 groupes. Pour 6 d'entre eux, toutes les inégalités salariales devraient être abolies. 22 groupes insistent sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. 6 d'entre eux proposent de contrôler les entreprises et sanctionner les responsables de ces inégalités et un groupe que les employé.e.s puissent poursuivre leur employeur en justice. 7 groupes insistent sur le fait de dépasser les stéréotypes de genre.

Habillement : 9 groupes insistent sur le choix libre du style vestimentaire, surtout pour les femmes. 4 d'entre eux trouvent que chaque femme devrait pouvoir s'habiller selon ses goûts, sans que cela soit perçu comme une invitation à la violence ou au viol, ni attire de commentaires.

Autres propositions : Lutter contre le harcèlement sur les réseaux sociaux, créer des centres d'accueil pour les personnes rejetées ou les jeunes qui ont des problèmes familiaux, proposer plus d'offres de soutien pour les personnes en situation difficile.

2.5 Droit de vote

10 groupes se sont intéressés à la question du droit de vote, et ont réfléchi à la question suivante : « **Qui doit avoir le droit de voter, d'élire et d'être élu ?** ».

Âge du droit de vote : Les enfants et les adolescent.e.s aimeraient abaisser l'âge légal du droit de vote. Les enfants proposent un droit de vote dès l'âge de 10 ans ou dès l'entrée au cycle d'orientation. Les adolescent.e.s sont tous d'accord sur le fait d'abaisser le droit de vote à 16 ans. Concernant l'âge minimal pour élire et être élu, les propositions sont de pouvoir élire à 14 ou 15 ans et d'avoir le droit d'être élu dès l'âge de 18 ans (voire 20 ans pour la fonction de président.e ou de vice-président.e).

Droit de vote des étrangères et étrangers : Tous les groupes y sont favorables, mais les avis divergent sur les conditions pour obtenir ce droit. Les propositions sont les suivantes :

- Traiter au cas par cas la situation des étrangères et étrangers vivant en Suisse depuis 10 ans ou marié.e.s avec un.e Suisse depuis 5 ans
- Donner le droit de vote aux étrangères et étrangers qui vivent en Suisse, qui ont une activité rémunérée et ont prévu rester en Suisse
- Donner le droit de vote à toutes les étrangères et tous les étrangers né.e.s en Suisse ou vivant depuis 10 ans en Suisse



2.6 Tâches de l'Etat

Le thème de l'Etat, proposé aux adolescent.e.s dès 12 ans, a été présenté sur la base de la question suivante : « **A quoi sert l'Etat et que doit-il faire ?¹** ». 3 groupes se sont penchés sur cette question, et selon eux, l'Etat a les obligations suivantes :

- Contribuer à la protection de l'environnement (taxer les entreprises qui polluent, taxer l'essence, favoriser les transports publics, protéger l'environnement naturel et les animaux sauvages, ...)
- Garantir le respect des droits (santé, sécurité, éducation) et des devoirs (civisme)

¹Une explication de la notion d'Etat y était également mentionnée : « l'Etat, c'est l'ensemble des organes et des personnes qui gouvernent le canton du Valais et qui prennent les décisions importantes. »

2.7 Nouvelles technologies



Le sujet des nouvelles technologies a été proposé aux adolescent.e.s dès 12 ans. 13 groupes ont travaillé sur la question suivante : « **Comment faut-il réagir à l'apparition de nouvelles technologies ?** ». De l'avis des adolescent.e.s, les technologies devraient être soutenues et développées lorsqu'elles servent les buts suivants :

- Protéger l'environnement et limiter l'utilisation des énergies fossiles
- Sauver des vies et soutenir la médecine
- Aider les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne (pour une meilleure qualité de vie)
- Stimuler et développer l'éducation des enfants
- Soutenir le développement du monde du travail et faciliter les travaux dangereux
- Renforcer la sécurité publique
- Développer des véhicules autonomes (pour limiter les embouteillages et les accidents)

Informatique (et plus spécifiquement internet) : Les propositions des adolescent.e.s sont les suivantes :

- Favoriser l'utilisation des outils numériques à l'école et limiter ainsi la consommation de papier
- Ne pas avoir un système informatique centralisé pour éviter un monopole des entreprises privées et que l'Etat garde le contrôle sur leurs actions
- Limiter l'accès à certains sites internet aux enfants
- Limiter les propos déplacés dans les réseaux sociaux (et punir les actes répréhensibles)
- Prévenir les dépendances à l'utilisation des réseaux sociaux et des jeux vidéo et sensibiliser à la violence sur la toile
- Mettre en place un traçage de l'historique sur internet afin d'éviter la consultation de sites illégaux

Protection des données :

- Les données doivent être gardées privées et sécurisées
- Les parents doivent être les seuls à avoir le droit de voir les activités de leurs enfants sur internet
- L'Etat devrait mettre en place un antivirus solide qui puisse être acheté par tout le monde à un prix abordable
- Le traçage sur les téléphones devrait être interdit

2.8 Travail

Le thème du travail, proposé aux adolescent.e.s dès 12 ans, a été choisi par 9 groupes. « **Les travailleurs et les travailleuses sont-ils et sont-elles suffisamment protégé.e.s (par ex. contre les maladies dues au travail) ? Si non, comment les protéger ?** ». Les adolescent.e.s demandent que les salaires soient augmentés et mieux adaptés, soit en fonction de la formation, soit du travail effectué, par exemple un meilleur salaire pour des travaux pénibles ou dangereux ou pour les professions du domaine du social. Le nombre d'heures de travail accomplies devrait être limité et contrôlé, pour éviter l'épuisement professionnel ou des accidents dus à la fatigue. Différentes idées sont proposées pour mieux protéger les travailleurs et les travailleuses :



- L'Etat devrait fournir des équipements de protection aux entreprises ou subventionner ce matériel
- Les mesures de protection devraient être renforcées sur les chantiers
- L'Etat devrait s'assurer que les règles en lien avec les heures de travail, les temps de pauses ou le port maximal de lourdes charges soient respectées par les entreprises
- Les apprenti.e.s devraient être formés correctement, bien traités par leur employeur et avoir des conditions de travail adéquates

- L'Etat devrait contrôler que toutes les entreprises paient leurs employé.e.s à leur juste valeur en fonction de leurs études et diplômes
- Les employé.e.s comme les employeurs devraient être mieux assurés contre les accidents et les maladies
- Une stratégie devrait être mise en place pour diminuer le taux de chômage et faciliter les recherches d'emploi

2.9 Ressources naturelles et climat



Le thème de la protection de la planète était de loin le plus populaire auprès des enfants et des adolescent.e.s. Il a été choisi par 70 groupes, qui ont réfléchi à la question suivante : « **Faut-il agir pour protéger notre planète ? Pourquoi ? Et si oui avez-vous des idées ?** ».

Gestion des déchets : les personnes jetant des déchets par terre ou dans la forêt doivent être amendées. De nouveaux centres de tri doivent être mis en place. Des poubelles publiques, des poubelles de tri et des cendriers supplémentaires doivent être installés. La valorisation des matières renouvelables et le recyclage ont été mentionnés par 20 groupes et des mesures permettant de réduire ou de remplacer le plastique par 24 groupes.

Production énergétique : L'importance de favoriser les énergies renouvelables est mise en évidence. De nouvelles sources d'énergie renouvelables doivent être développées.

Transports : Il est nécessaire d'inciter la population à privilégier la mobilité douce et les transports publics, par exemple en baissant le prix de ces derniers ou en les mettant à disposition gratuitement une semaine sur deux, en augmentant le prix de l'essence, en construisant plus de pistes cyclables ou encore en interdisant l'utilisation de la voiture et de l'avion pour de courtes distances. La fabrication et l'achat de véhicules électriques au lieu de véhicules à essence devrait être favorisée. La recherche doit être soutenue pour développer des véhicules non polluants.

Production des biens : 12 groupes souhaitent limiter la pollution des usines et des entreprises. Ils aimeraient qu'un soutien soit apporté aux petits commerces locaux et que l'import et l'export soient moins fréquents.

Monde végétal :

- Limiter la déforestation et protéger ainsi les habitats naturels
- Augmenter le nombre d'espaces verts et boisés dans les villes et les villages

Animaux : Protéger les animaux (protéger les animaux en voie de disparition, sécuriser le passage des animaux, créer des refuges, protéger leur habitat, sanctionner la maltraitance, ...)

Protection des eaux : protéger les lacs, rivières, mers et océans et limiter l'utilisation de l'eau

Environnement propre : Les adolescent.e.s souhaitent que notre canton soit nettoyé, que ce soit sous la forme d'un grand nettoyage ponctuel des milieux naturels (lacs, alpages, forêts) ou de nettoyages réguliers dans les villes et les villages. La population devrait être sensibilisée à la protection de l'environnement, plus de mesures de prévention devraient être prises et les enfants devraient être éduqués en fonction. Certains groupes demandent d'amender ou sanctionner les pollueurs, et que les actions écologiques soient soutenues et subventionnées.

2.10 Mobilité

6 groupes ont travaillé sur le thème de la mobilité et réfléchi aux questions suivantes : « **Faut-il plus de transports pour se déplacer (bus, train, routes pour les voitures, pistes cyclables pour les vélos, etc.) ? Et si oui quels moyens de transport ?** ». 5 groupes souhaitent soutenir l'utilisation de véhicules électriques et 3 groupes valoriser les transports publics.



Transports publics : Réduire leur prix, augmenter l'offre dans les endroits éloignés et dans les petits villages, durant les heures de pointe et la nuit

Ecologie :

- Développer des transports écologiques et mettre à disposition plus de bornes électriques
- Proposer des alternatives plus respectueuses de l'environnement pour les transports aériens et maritimes
- Développer une industrie automobile suisse électrique (éco-responsable)
- Proposer une offre de transports publics plus attractive (par exemple par un abonnement valaisan)
- Développer de nouveaux transports en ville et en montagne

2.11 Agriculture

Le sujet de l'agriculture a été proposé aux adolescent.e.s dès 12 ans. 12 groupes se sont penchés sur cette thématique (1 du Haut-Valais) : « **Est-il nécessaire d'avoir de l'agriculture en Valais (par ex. production de fruits, légumes, fromage ou élevage d'animaux) ? Quel type d'agriculture faut-il favoriser ?** ». La majorité des groupes a mis en évidence l'importance de favoriser les aliments suisses et la consommation locale, en soutenant surtout les petites entreprises agricoles. Les propositions suivantes ont été amenées :

- Favoriser les partenariats entre les grandes surfaces et les agriculteurs locaux
- N'accepter dans les magasins que la viande des éleveurs de la région
- Soutenir les petits commerces locaux et proposer plus de commerces de proximité
- Rassembler les petits commerces locaux et en faire un seul grand centre commercial avec les aliments locaux
- Taxer les importations (surtout les grossistes) pour éviter la pollution due aux transports
- Retirer des magasins tous les produits étrangers cultivables en Suisse et augmenter le choix de produits suisses
- Baisser les prix des produits locaux, soit en augmentant la production, soit par des aides financières de l'Etat
- 3 groupes souhaitent que des mesures soient prises pour éviter les pertes liées aux grands prédateurs (comme le loup) et soutenir les agriculteurs victimes de ces attaques.

Conditions de travail : Certains groupes aimeraient que les agriculteurs aient de meilleures conditions de travail et un salaire plus élevé.

Pour le type d'agriculture que le canton du Valais devrait favoriser, les propositions divergent, outre le fait que l'agriculture suisse doit être privilégiée. 3 groupes souhaitent soutenir l'agriculture biologique.

2.12 Famille



En ce qui concerne la famille, l'accent a été mis sur les congés maternité, paternité et parental : « **En plus du congé maternité (14 semaines sans obligation de travailler après l'accouchement), faut-il d'autres solutions pour s'occuper des petits enfants (congé pour les papas, crèches, etc.) ?** ». 14 groupes du Valais romand ont choisi de traiter ces questions.

Congé maternité : 7 groupes souhaitent qu'il dure plus longtemps (jusqu'à 5-6 mois). 3 pensent que la durée du congé actuel suffit.

Congé paternité : Tous les groupes soutiennent le congé de 2 semaines, et 10 groupes aimeraient un congé plus long (les propositions varient entre 1 et 4 mois).

Congé parental : tous y sont favorables, pour que les parents puissent s'arranger entre eux.

2.13 Santé



24 groupes ont choisi le thème de la santé et réfléchi à la question suivante : « **Comment protéger la santé ? Comment agir pour que les personnes restent en bonne santé ou puissent se soigner ?** ».

D'une façon générale : 8 groupes pensent qu'il faut investir dans la prévention (par exemple concernant la consommation de boissons alcoolisées) et la sensibilisation de la population à un mode de vie sain ainsi qu'au maintien d'un bon équilibre physique et psychique.

Actions de prévention : la prévention doit s'adresser aux enfants et aux adultes (par les médias, la publicité, internet et l'école). Pour 6 groupes s'ajoutent à la prévention la mise à disposition d'infrastructures et d'offres sportives et l'encouragement aux activités sportives. 3 groupes proposent que les techniques de sauvetage et de premiers soins soient inculquées aux enfants dès leur plus jeune âge et aux adultes qui s'en occupent.

Pour plusieurs groupes, l'accès à la santé pour toutes et pour tous est essentiel. Dans ce sens, les propositions sont les suivantes :

- Que l'Etat investisse plus d'argent dans la santé
- Baisser le prix des caisses maladies et avoir une meilleure couverture d'assurance
- Baisser le prix des soins, proposer la gratuité pour les personnes qui n'ont pas les moyens de payer, réduire le prix des transports d'urgence
- Fournir les médicaments, les vaccins et les vitamines à tout le monde (ou baisser leur prix)
- Baisser le prix de la nourriture saine et favoriser l'accès à la nourriture pour les personnes pauvres
- Rendre accessible les soins dentaires à toutes et à tous

Pour les hôpitaux, les propositions d'amélioration sont les suivantes : mettre plus d'argent à disposition, les agrandir et s'assurer qu'il y ait suffisamment de places pour les malades, augmenter la capacité des soins intensifs, développer la technologie, s'assurer que les hôpitaux possèdent le matériel nécessaire, engager plus de personnel et améliorer les conditions de travail, aménager des espaces spécifiques pour les premiers soins, etc. La qualité du travail et l'attitude du personnel médical sont aussi discutées : le personnel doit éviter les erreurs médicales, communiquer toutes les informations au patient et le rassurer, être à l'écoute et disponible en cas de besoin.

Pour les responsabilités de l'Etat, 4 groupes sont d'avis qu'il doit encourager la recherche pharmaceutique et investir plus d'argent pour la recherche de traitements pour les maladies encore incurables ou chroniques.

2.14 Formation



33 groupes se sont penchés sur le thème de la formation : « **A quoi doit servir l'école ? Que pensez-vous important d'y apprendre ?** ». 6 d'entre eux ont répondu directement à cette question : l'école sert à apprendre, à se préparer à la vie future, à se faire des amis, à s'amuser et à se former, à développer des compétences sociales, à mieux accepter les autres et à s'insérer dans la société.

Matières proposées : certains groupes souhaiteraient supprimer des branches existantes (science des religions, course, ...) et en valoriser d'autres (informatique, anglais, éducation sexuelle, histoire, géographie – surtout l'histoire et la géographie du Valais et de la Suisse -, sport, activités culturelles ou encore économie). De nouveaux contenus sont proposés, comme des cours de self-défense, des cours de développement personnel ou de la confiance en soi, etc. 18 groupes (15 du Haut-Valais), proposent d'intégrer plus de cours directement en lien avec l'actualité et le quotidien (économie, papiers administratifs, contrats, droits et devoirs, assurances, impôts, ménage/cuisine, dossier de candidature, emploi des technologies, communication, ...).

Programme scolaire : les groupes souhaitent qu'il y ait moins d'apprentissage par cœur, plus de travaux de projet, plus d'exemples pratiques pour illustrer les cours théoriques, plus d'activités soutenant le développement de la créativité, de l'autonomie et de l'esprit critique et un enseignement plus proche des intérêts, des compétences et du rythme de chacun. 9 groupes proposent l'introduction de cours à choix dès le cycle d'orientation ou le secondaire 2.

Notes : 8 groupes pensent que les notes devraient avoir moins d'importance. L'école devrait plutôt soutenir le développement des compétences individuelles et sociales et de méthodes de travail et offrir un soutien particulier aux élèves ayant des difficultés. 3 groupes pensent que les branches secondaires comme la musique, le sport et l'art ne devraient pas être notées.

Matériel d'enseignement : 8 groupes trouvent important d'utiliser les nouvelles technologies dans l'enseignement.

Horaires : 6 groupes proposent de débiter l'école plus tard pour avoir plus de sommeil, et 5 de terminer plus tôt.

Devoirs : 9 groupes pensent qu'ils devraient être réduits ou supprimés, pour avoir plus de temps pour la vie privée et les loisirs et être moins sous pression.

Préparation au monde professionnel : 3 groupes proposent une meilleure préparation dès le cycle d'orientation, en présentant mieux aux élèves les métiers existants et en mettant moins de pression sur les jeunes en lien avec le choix d'un métier.

Vivre-ensemble : la notion de vivre-ensemble est mise en évidence. 2 groupes proposent qu'il y ait plus de surveillance dans la cour de récréation pour éviter la violence et le harcèlement.

Compétences et attitude des enseignant.e.s : 4 groupes pensent que les enseignant.e.s. doivent avoir reçu une formation spécifique dans la matière qu'ils enseignent, être motivés, travailler sérieusement, traiter tous leurs élèves équitablement et leur montrer plus de considération.

Règlement des écoles : 4 groupes souhaitent avoir le droit d'utiliser leur téléphone dans le contexte scolaire.

Formation politique : 6 groupes se sont intéressés à la question suivante : « **Aimeriez-vous participer à des cours d'éducation à la citoyenneté qui vous expliquent comment fonctionne la politique et comment vous pouvez vous exprimer sur les sujets qui vous concernent ?** ». Tous y ont répondu par l'affirmative et pensent que de tels cours permettent aux adolescent.e.s de s'intéresser à la politique, de se forger un avis personnel et d'apprendre à débattre et à écouter les



avis des autres. Tous sont d'avis que ces cours ou l'organisation d'activités citoyennes devraient avoir lieu dans le cadre scolaire. Au niveau du contenu, les adolescent.e.s souhaiteraient que ces cours permettent aux élèves de mieux connaître le système politique suisse et les différents partis politiques, d'être informés sur l'actualité suisse, de suivre les débats et les élections dans le monde et de mieux comprendre les enjeux des votations. 4 groupes proposent que des politiciennes et politiciens viennent discuter avec eux durant les heures scolaires.

2.15 Culture, sports et loisirs



16 groupes se sont intéressés à la culture, aux sports et aux loisirs : « **La culture, le sport et les loisirs sont-ils importants pour vous ? Et si oui, que faudrait-il faire pour les développer ?** ».

3 groupes ont répondu à la première question par l'affirmative, validant le fait que la culture, le sport et les loisirs étaient importants pour eux. Les autres groupes ont proposé directement des mesures concrètes :

Meilleur accès à la culture, au sport et aux loisirs : 5 groupes souhaitent avoir plus de temps pour participer à des activités ou des événements.

Ecole : 2 groupes aimeraient que des activités facultatives soient proposées après les cours (sports, dessin, musique, etc.)

Contribution que l'Etat doit apporter : 2 groupes pensent que l'Etat devrait soutenir les associations et les organisations de Jeunesse par la mise à disposition de locaux ou des aides financières. Pour 2 autres groupes, il faudrait que l'Etat prenne des mesures pour rendre plus accessible les activités sportives et culturelles et les loisirs.

Culture : Il faudrait soutenir les activités culturelles dans le cadre scolaire, organiser plus de petites manifestations permettant de préserver la culture suisse, rendre les musées plus attractifs, proposer plus de manifestations culturelles correspondant aux goûts et intérêts des jeunes adultes et protéger les bâtiments anciens et le patrimoine culturel.

Sport : 2 groupes insistent sur l'importance pour les enfants et les adolescent.e.s de pouvoir pratiquer des activités sportives dans le cadre scolaire et hors de l'école. 5 groupes proposent la rénovation des infrastructures sportives existantes et la construction de nouvelles infrastructures, surtout dans les petits villages. Pour la pratique sportive des adolescent.e.s, 4 groupes pensent qu'il faudrait encourager les jeunes à faire du sport.

Loisirs : 3 groupes soulignent l'importance des loisirs. 4 groupes pensent qu'il devrait y avoir plus d'activités de loisirs proposées dans chaque commune et soutenues par l'Etat (par ex. des activités pour les jeunes, des piscines, des skateparks, des cinémas, ...).

3. Conclusion

Cette synthèse a été rédigée en cherchant à rester la plus fidèle possible aux recommandations des participant.e.s au projet «Constituante des enfants et des adolescent.e.s». Une telle démarche comporte inévitablement certains biais et l'actualité influence parfois les représentations et les opinions des enfants et adolescent.e.s. Toutefois, la diversité des groupes rencontrés et le nombre important de participant.e.s au projet donnent de la force à leurs propos.

La parole des moins de 18 ans du canton du Valais a été placée au cœur du projet « Constituante des enfants et des adolescent.e.s ». L'espoir est maintenant qu'elle soit entendue et ait un impact réel sur la future Constitution valaisanne. Un merci particulier est adressé à tous les enfants et adolescent.e.s du canton du Valais s'étant investis dans ce projet.